



ASSISES TERRITORIALES DE LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE ET DE L'ALIMENTATION DURABLE

MONTPELLIER
02>03
DEC 2024

Charte d'engagement responsable des co-organisateur de la 3ème édition des Assises territoriales de la transition agro-écologique et de l'alimentation durable

Les 2 et 3 décembre 2024, élus, agents territoriaux, acteurs de la société civile, des mondes économique et académique, porteurs de projets ou structures d'appui aux territoires vont **mettre en commun leurs expériences, leurs compétences et leur engagement lors de la 3ème édition des Assises territoriales de la transition agro-écologique et de l'alimentation durable.**

Témoignages, projets, études, recherches, outils, méthodes, préconisations seront proposés par une grande diversité d'acteurs. Les Assises s'adressent à tout ceux qui souhaitent s'informer, se former et se rencontrer pour **accélérer la transition.**

Les co-organisateur de la 3ème édition des Assises territoriales de la transition agroécologique et de l'alimentation durable ont à cœur d'incarner une démarche globale et engagée pour cet événement d'envergure nationale, qui réunira plus de 750 participants au Corum à Montpellier.

Minimiser l'impact environnemental et sociétal de l'événement tout en promouvant des pratiques soutenables fait partie d'une cohérence globale.

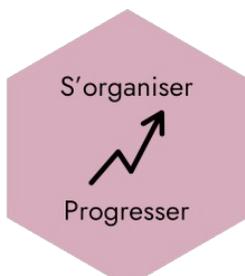
Pour cette édition, les co-organisateur se sont fixés un objectif ambitieux ; celui d'atteindre le **niveau 2 du label « Événement détonnant »** qui permet de reconnaître les actions concrètes en faveur de l'alimentation durable, du zéro-déchet, de la sobriété, de l'inclusion ou encore du numérique responsable. Articulé autour de 9 enjeux majeurs qui intègrent la soutenabilité à chaque étape de l'organisation, ce sont 67 engagements qui ont été pris et qui feront l'objet d'une évaluation par les pairs (d'autres organisateurs d'événements qui sont en cours de labellisation de leur événement).

Un bilan carbone permettra également d'identifier les postes les plus émetteurs et de concentrer les efforts sur des actions encore plus efficaces lors des futures éditions.

Ci-dessous : la liste des 9 enjeux du label avec certains engagements. Tous les engagements seront prochainement disponibles.



Enjeu 1



Lors de la 2e édition des Assises à Nantes en 2022, le niveau 1 du label REEVE, équivalent à la certification « Événement Détonnant », avait été obtenu avec 33 engagements pris. Dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue, la **labellisation de niveau 2** est actuellement en cours, avec 67 engagements déjà actés. Dans cette dynamique, un **bilan carbone** sera réalisé pour la première fois, afin d'identifier les sources principales d'émissions et de permettre une réduction de l'empreinte carbone lors des prochaines éditions. Par ailleurs, une **référente « Engagement Responsable »** a été désignée parmi les coorganisateur pour piloter cette démarche.

Enjeu 2



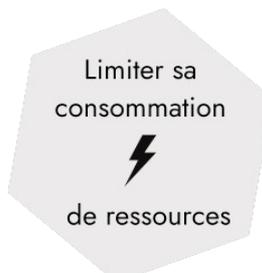
Le site qui accueillera les Assises à Montpellier, situé au palais des congrès Le Corum, est certifié ISO 20 121, une norme internationale de management responsable dans l'événementiel. Cette certification s'inscrit dans la politique RSE de Montpellier Events, gestionnaire du Corum, et garantit un engagement en faveur du développement durable, couvrant les trois dimensions : environnementale, économique et sociale. Nous veillerons à respecter ce lieu en mettant en place, par exemple, un dispositif de collecte de mégots, en partenariat avec l'association CLOPE, qui se chargera de leur récupération et de leur valorisation.

Enjeu 3



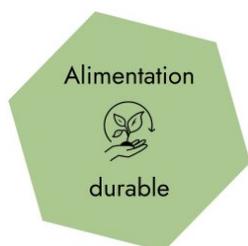
Le choix du lieu pour ces 3e Assises a été crucial afin d'offrir un emplacement central et facilement accessible. Situé à seulement 10 minutes à pied de la gare et bien desservi par plusieurs lignes de tramway, cet espace à Montpellier est idéal pour encourager les participants à privilégier des modes de transport doux pour se rendre à l'événement. Une référente mobilité a été désignée parmi les coorganisateur pour proposer des actions visant à réduire l'impact des déplacements. Par exemple, un espace dédié aux Assises a été créé sur le site covoit.net, facilitant le covoiturage entre les participants.

Enjeu 4



Dans le cadre de notre démarche de réduction des ressources, plusieurs actions concrètes seront déployées lors des Assises. La consommation de papier sera strictement encadrée, avec des impressions réalisées uniquement sur du papier recyclable et utilisant des encres végétales. Nous nous engageons également à proscrire l'utilisation de bâches plastiques, en cohérence avec notre politique de gestion responsable des ressources. L'usage des supports numériques sera modéré. En matière d'énergie, 70 % de l'éclairage au Corum sera assuré par des LED, afin de réduire la consommation électrique, et un diagnostic énergétique sera effectué à la fin de l'événement. Par ailleurs, aucun goodies ne sera distribué, à l'exception de produits alimentaires.

Enjeu 5



Dans le cadre de notre engagement en faveur de l'alimentation durable, les repas proposés lors des Assises refléteront la philosophie de l'événement. Les repas seront donc majoritairement végétariens, composés de produits de saison, issus de circuits courts, d'origine locale, et privilégiant l'agriculture biologique. Une attention particulière sera également portée à la responsabilité sociale de la production, avec des produits importés tels que le café, le thé et le chocolat issus du commerce équitable. Les repas respecteront la charte de notre prestataire Cabiron (certifié ISO 20121 : systèmes de management responsable appliqué à l'activité « événementielle ») et les critères de la cuisine centrale, prestataire pour le 2nd repas des Assises, garantissent une démarche éthique et responsable. Enfin, des actions concrètes seront mises en place pour limiter le gaspillage alimentaire (ajustement des repas au nombre des inscrits quelques jours avant l'événement, redistribution du surplus à des associations).

Enjeu 6



Un diagnostic sera réalisé avant et après les Assises pour identifier les déchets produits. Aucun gobelet ou bouteille en plastique ne sera utilisé : la vaisselle ne sera pas jetable, les bouteilles en verre consignées et des points d'eau seront disponibles pour inciter les participants à utiliser leurs gourdes. La vaisselle jetable sera remplacée par des options réutilisables ou compostables, et un dispositif de tri avec signalétique adaptée sera mis en place pour les biodéchets, cartons, verre et tout-venant.

Enjeu 7



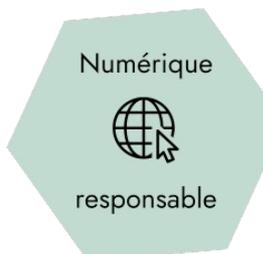
L'événement se veut inclusif, avec une attention particulière portée à la programmation des plénières et de l'ensemble des sessions. Nous visons la parité en garantissant une forte représentation des femmes parmi les temps de plénières. L'implication des jeunes générations (jeunes professionnels, étudiants) est également une priorité.

Enjeu 8



Embarquer les publics dans une démarche participative est un point essentiel qui a jalonné toute l'organisation des Assises. Lors des sessions plénières, l'engagement responsable de cette édition sera mise en avant en présentant la démarche de labellisation, l'engagement des organisateurs via cette Charte ainsi que la réalisation du bilan carbone. La soirée des Assises imaginée par les coorganisateur de cette 3ème édition est une invitation à vivre une expérience à la fois festive, sensible et engagée autour des grands enjeux des transitions, permettant ainsi de sensibiliser le grand public aux multiples enjeux liés aux transitions agroécologiques.

Enjeu 9



Les organisateurs de l'événement ont à cœur de proposer un site internet sobre et accessible. Un travail de redimensionnement et de tri des images pour en limiter le poids sera fait tout au long de l'organisation. De plus, un nettoyage régulier des données stockées en ligne sera mis en place. Pour les coorganisateur, un cloud hébergé par Renater (Réseau National de télécommunications pour la Technologie l'Enseignement et la Recherche) acteur de référence des infrastructures et des services numériques pour la communauté éducation-recherche est proposé, en alternative aux outils issus des GAFAM.

La validation de cette Charte par le COPIL du 4 octobre 2024 m'engage à respecter l'ensemble des points ci-dessus.

